

Date de l'arrêté : 06/07/2026 Objet : Règlementation de la circulation au Banchet	République Française Département : ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE Arrondissement : Forcalquier VENTEROL - COMMUNE
---	---

ARRÊTÉ

N° AR_2026_017

portant Règlementation de la circulation au Banchet

- u le code de la route ;
- Vu le code général des collectivités territoriales articles : L 2213-1 ; L 2213-2 ;
- Vu la demande par laquelle la société SAS CUGNET 1685 route du Pont de l'Archidiacre 05130 VENTEROL sollicite la réglementation de la circulation sur la voie suivante : route du Chastelas, au Blanchet, pour des travaux de réparation d'un poteau incendie ;
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE

Article 1 : Le 09/07/2026, il convient pour la sécurité et le bon déroulement des travaux de réglementer la circulation sur la voie suivante : route du Chastelas comme suit :

- Route barrée de 8 heures à 17 heures

Article 2 : Une déviation sera mise en place par la rue du Banchet et la route de la Combe.

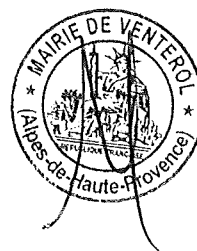
Article 3 : Le pétitionnaire demandeur de l'arrêté aura en charge la signalisation nécessaire.

Article 4 : Ampliation de cet arrêté sera transmis à :

- Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de TURRIERS.

Fait à VENTEROL, le 06 juillet 2026
Le Maire

Michel PHILIP



AR_2026_017